

Article 04 :

**Insertion professionnelle des femmes diplômées issues des grandes écoles privées
dans l'entrepreneuriat informel à Abidjan (Côte d'Ivoire)**

Adouobo Christophe N'DOLY
Enseignant Chercheur
Département de Sociologie
Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody
ndolychristophe@gmail.com

Submitted: 2020-03-20

valued: 2020-04-17

validated: 2020-06-16

RESUME

L'entrepreneuriat informel est un secteur d'activité pourvoyeur d'emplois en Côte d'Ivoire. Si depuis l'indépendance en 1960, il est dominé par les opérateurs économiques aux compétences professionnelles non scolaires, force est de constater que ces deux dernières décennies, de nombreux jeunes diplômés (filles et garçons) s'orientent vers ce secteur considéré comme non structuré où le micro-entrepreneuriat reste très développé. Le présent article se propose d'analyser les stratégies mobilisées par les femmes diplômées issues des grandes écoles privées d'Abidjan dans le processus de leur insertion professionnelle. Pour y parvenir, une enquête ethnographique a été réalisée auprès de 38 femmes diplômées. La collecte des données s'est faite au moyen d'entretiens semi-directifs individuels avec en toile de fond des récits de carrière décrivant la trajectoire professionnelle de chacune de ces femmes. En mettant en évidence le profil des femmes enquêtées et les représentations sociales que celles-ci se font de l'entrepreneuriat informel, l'étude montre que d'une part, l'insertion professionnelle de ces femmes dans l'entrepreneuriat informel s'est faite par le biais du capital social individuel et d'autre part, par l'entremise du réseau familial.

Mots-clés : Insertion professionnelle, femmes diplômées, entrepreneuriat informel

ABSTRACT :

Informal entrepreneurship is a sector of activity providing employment in Côte d'Ivoire. If for a long time, it has been dominated by economic operators with non-academic professional skills, it is clear that today many young graduates (girls and boys) are moving towards this sector considered as unstructured where micro-entrepreneurship remains very developed. This article aims to analyze the strategies used by women graduates from the large private schools of Abidjan in the process of their professional integration. To achieve this, an ethnographic survey was carried out among 38 women graduates. Data were collected through individual interviews against the backdrop of career stories describing the professional trajectories of each of these women. By highlighting the profile of the women surveyed and the social representations that they make of informal entrepreneurship, the study shows that, on the one hand, the professional integration of these women in informal entrepreneurship has taken place through individual social capital and on the other hand through the family network.

Keywords : Professional integration, women graduates, informal entrepreneurship

Si cet article vous intéresse, vous pouvez le [télécharger gratuitement](#) ici.

Pour citer cet article : N'DOLY A.C., « Insertion professionnelle des femmes diplômées issues des grandes écoles privées dans l'entrepreneuriat informel à Abidjan (Côte d'Ivoire) », *Annales de l'Université de Bangui*, série A, n° 12, juin 2020, www.credef-ub.org/

INTRODUCTION

La crise économique que traversent de nombreux pays africains, continue d'accentuer la pauvreté des ménages. L'une des causes de cette pauvreté est la crise de l'emploi, caractérisée par le sous-emploi et le chômage. En Côte d'Ivoire, une grande frange de la population notamment, les jeunes sont les plus affectés. Ce sont environ 20,8% de jeunes ivoiriens qui sont touchés par le chômage et parmi ceux-ci, 49,5% sont des diplômées (Koné, 2018 : 637). La situation des femmes diplômées est plus préoccupante en raison de la discrimination dont elles font l'objet sur marché du travail. Les statistiques globales sur l'emploi féminin et les « inégalités de genre » montrent que celles-ci constituent la frange de la population la plus vulnérable dans le monde (Moghadam et Senftova, 2005 : 423).

Ces dernières années, l'évolution de leur situation professionnelle a suscité un regain d'intérêt dans les recherches en sciences sociales. Leur insertion professionnelle sur le marché de l'emploi a largement fait l'objet de nombreuses recherches tant par les scientifiques que les chercheurs des institutions internationales. La plupart de ces recherches concourent à dénoncer l'exclusion faite aux femmes sur le marché de l'emploi. A cet égard, selon le BIT (2007) les tendances mondiales sur l'entrepreneuriat féminin indiquent une accentuation du taux de chômage des femmes (6,6%), particulièrement les plus jeunes dont l'âge varie entre 15 et 24 ans. Dans les pays d'Afrique subsaharienne, les taux d'offre à l'emploi féminin sont beaucoup plus faibles et se situent entre 20 et 35 % (Lachaud, 1997 : 795).

Les femmes éprouvent ainsi beaucoup de difficultés à accéder au marché de l'emploi. Lorsqu'elles y parviennent, l'emploi n'est pas décent et productif. Les raisons sont d'ordre multiple. La première relève de stéréotypes sexistes négatifs qui confèrent à l'homme, la responsabilité d'être le pourvoyeur des revenus du ménage et la femme devant se consacrer à la gestion du foyer (Damamme, 2011 : 90). Ce rapport dichotomique entre l'homme et la femme qui fabrique ces rôles sociaux, demeure au centre de la problématique de l'insertion professionnelle des femmes. Vu sous cet angle, le rôle économique de la femme est complètement invisible et aucun pouvoir de dévolution à l'emploi lui est possible (Droy, 1990 :17).

La seconde raison est politique et pose le problème de l'efficacité des politiques publiques en matière d'éducation-formation à l'emploi féminin. En effet, dans les années 1960 à 1990, le taux de scolarisation des filles oscillait entre 5% et 10% en milieu urbain et rural

particulièrement dans les régions du nord du pays. D'après une étude réalisée par Proteau (1996), la persistance de la sous-scolarisation des filles remonte aux années 1960-1970 avec un taux de déperdition oscillant entre 30 et 50%. A cette époque, les parents manifestaient leur réticence à scolariser leurs filles de 7 ans. Mais, les efforts consentis par les gouvernements successifs grâce à la sensibilisation, ont permis de relever le niveau de scolarisation des filles passant ainsi de 40% en 1980 pour atteindre 41,7% en 1990. Depuis 2010, les tendances à la scolarisation des filles indiquent des avancées notables surtout avec la promulgation de la loi relative à l'école obligatoire¹. Depuis 2016, les différentes régions du pays enregistrent un taux de scolarisation d'au moins 50% (MEN, 2016 :12). Dans le même temps, le nombre de filles sorties du système éducatif scolaire avec un diplôme connaît une hausse de 30% contre 58% pour les hommes.

Toutefois, en dépit de ces avancées, de nombreuses femmes diplômées, notamment celles issues des grandes écoles privées peinent à accéder à un emploi formel. Pourtant, les diplômes obtenus surtout dans l'enseignement supérieur professionnel ont un effet très positif sur la probabilité individuelle d'être en emploi formel (Lemière 2003 : 23 et Stevanovic, 2009 : 131). Le constat donne à voir que les femmes diplômées de cet ordre d'enseignement, s'orientent de plus en plus vers l'entrepreneuriat informel qui semble leur offrir plus de perspectives d'emploi. Les données récentes sur l'emploi indiquent que la participation des femmes dans le secteur informel est en progression avec un taux 50,5% dont 3,6% de femmes diplômées (Wapo, 2013 : 695).

Ce constat fait émerger le questionnement suivant : quelles sont les stratégies d'insertion de ces femmes dans l'entrepreneuriat informel ? Plus spécifiquement, quelles sont leurs caractéristiques professionnelles ? Qu'est-ce qui les motive à s'orienter dans le secteur informel ? Comment parviennent-elles à s'insérer dans l'entrepreneuriat informel ?

La réponse à ce questionnement nous conduit tout d'abord, à présenter le profil de ces femmes. Ensuite, l'étude identifie les représentations sociales de l'entrepreneuriat par les femmes. Enfin, elle montre les stratégies mobilisées par celles-ci pour s'insérer sur le marché de l'emploi informel.

¹ Cette loi votée par le parlement ivoirien le 17 novembre 2015 renforce les actions de protection de l'enfant et particulièrement de la jeune fille en âge d'aller à l'école. Elle dispose que tout contrevenant s'expose à une sanction sous forme d'une amende pécuniaire de 500.000 FCFA (762 euros).

1. Démarche méthodologique

En Côte d'Ivoire, la ville d'Abidjan constitue le principal centre urbain où l'économie informelle est très développée en raison de son statut de capitale économique. Elle y représente 77% des emplois (Lognon, 2015 : 50). Dans cette ville, la commune de Yopougon a été choisie comme site d'enquête pour rendre opérationnel l'étude. Cette commune est réputée pour sa forte croissance en activités informelles : 35% de personnes exercent dans ce secteur.

L'étude s'inscrit dans une démarche qualitative. Ainsi, la collecte des données a privilégié l'enquête ethnographique avec en toile de fond un récit de carrière. Par cette démarche, il s'agit de comprendre les dynamiques sociales de la construction de leurs carrières professionnelles dans l'entrepreneuriat informel. Bien que qualitatif, le guide d'enquête ayant servi à réaliser les enquêtes, comportait un volet quantitatif. Il s'articule autour de 3 principaux thèmes : 1) trajectoires socio-professionnelles des enquêtées, 2) perceptions liées à l'entrepreneuriat informel par les femmes et 3) les stratégies d'insertion professionnelle de celle-ci.

Un échantillon de 38 femmes a été formé sur la base de la méthode des itinéraires. Le chercheur appliquant cette méthode, part du principe que si la parole d'un individu s'interroge sur son propre vécu, sur son propre territoire, alors elle peut être « une analyse en tant que telle dont la valeur et la cohérence ont autant de pouvoir et d'intérêt que celles de n'importe quel spécialiste (Petiteau et Pasquier, 2001 : 64). Les entretiens ont duré 3 mois allant du mois de juillet 2019 au mois de septembre 2019. Enfin, les données collectées ont été transcrites manuellement pendant un mois (novembre 2019) avec en fin de compte la constitution d'un corpus d'informations devant servir de base d'analyse. Les données traitées ont fait l'objet d'une analyse de contenu (Bardin, 2003).

2- Résultats

Du recoupement des données d'enquête, se dégagent trois principaux résultats. Il s'agit premièrement de dresser le profil des femmes enquêtées. Deuxièmement, d'identifier les représentations sociales de l'entrepreneuriat par ces femmes. Enfin, de montrer les stratégies mobilisées par ces femmes pour s'insérer sur le marché de l'emploi.

2.1- Le profil des femmes enquêtées

Les variables qui caractérisent les trajectoires socio-professionnelles des enquêtées sont essentiellement liées à l'âge, et à la qualification professionnelle. Ces deux variables

conditionnent l'accès au marché du travail. L'analyse de ces variables permet de comprendre l'aptitude des enquêtées d'exercer un emploi et de retracer leurs parcours scolaires.

2.1.1- L'âge

En Côte d'Ivoire, l'une des conditions requises d'accès à l'emploi formel est l'âge. Fixé par le gouvernement, il se situe dans l'intervalle de 16 à 35 ans. L'analyse de cette variable va permettre d'apprécier le taux de chômage/sous-emploi des femmes enquêtées. Le tableau ci-dessous présente la répartition des enquêtées par tranches d'âge.

Tableau 1 : Répartition des enquêtées par tranche d'âge

Tranches d'âge	De 16 à 35 ans	Plus de 35 ans	Total
VA	25	13	38
VR (%)	66	34	100

VA : valeur absolue VR : valeur relative (%)

Source : nos enquêtes de terrain, 2019

La lecture du tableau ci-dessus montre que la majorité des femmes enquêtées (66%) sont des jeunes adultes dont l'âge est compris entre 16 et 35 ans. En général, dans cette tranche d'âge, se retrouvent les femmes qui viennent de terminer leurs études et s'activent à rechercher un premier emploi. Par ailleurs, 34% d'enquêtées ont plus de 35 ans et sont encore dans la file d'attente d'un premier emploi. Cette catégorie de femmes correspond à la majorité féminine. Elles ont déjà des charges familiales (gestion de foyer et éducation des enfants) d'où la quête de leur autonomie financière par l'accès à un emploi. Toute initiative d'emploi qui s'offre à elles, peut être saisie comme une opportunité.

2.1.2- La qualification professionnelle

Dans le contexte de cette étude, la qualification professionnelle est acquise à l'issue d'un parcours scolaire ou d'une formation professionnelle sanctionnée par un diplôme. Le diplôme constitue le facteur déterminant d'insertion professionnelle des femmes. Le tableau ci-dessous présente les différents types de diplômes obtenus par les enquêtés :

Tableau 2 : Répartition des enquêtées selon le niveau de qualification

Diplômes obtenus	BTS/DUT	Licence Pro	Master ou diplôme d'ingénieur	Total
VA	22	11	5	38
VR (%)	58	29	13	100

VA : valeur absolue VR : valeur relative (%)

Source : nos enquêtes de terrain, 2019

Depuis deux décennies, les femmes ont investi de manière remarquable le système de formation professionnelle. Parmi les différents diplômes obtenus par les femmes enquêtées, le BTS et le DUT sont en tête avec 58%. Ce sont les premiers diplômes de formation professionnelle dans l'enseignement supérieur. Dans les années 1990, 70% des bacheliers optaient pour les filières du BTS et DUT en raison de la forte demande sur le marché de l'emploi. Mais, si cela a bien marché à une certaine époque, ces deux dernières décennies, ces diplômes sont « dévalués » à cause du nombre de plus en plus élevé d'admis aux examens annuels dans les différentes filières. Selon le Ministère de l'enseignement supérieur, en 2010, 30% de l'effectif total des étudiants de ces écoles sont des jeunes filles avec un taux de croissance de 5% chaque année. Dans ce système de formation, le taux de réussite aux différents examens du BTS et du DUT oscille entre 50 et 65%. Dans ce contexte, va se poser le problème d'accès à l'emploi de ces diplômées.

Les incertitudes d'emploi des diplômés du BTS ou du DUT conduisent certaines femmes à poursuivre leurs études à des niveaux supérieurs susceptibles d'offrir plus de perspectives. Ainsi, 29% de femmes ont pu obtenir leur diplôme de Licence Professionnelle (Licence Pro) et 13%, celui de Master ou d'ingénieur. Ces deux derniers diplômes confèrent à leurs détentrices des privilèges pour accéder à des emplois supérieurs (cadre moyen supérieur ou cadre supérieur) dans les entreprises publiques ou privées. Toutefois, le manque de dynamisme entrepreneurial pour résorber le potentiel humain formé, met dans une « file d'attente » ces diplômées. Aussi longtemps que cette situation perdure, le capital humain se déprécie et cela conduit les diplômées vers le secteur informel.

2.2- Représentations sociales de l'auto-entrepreneuriat informel par les femmes enquêtées

L'économie informelle prospère là où sévissent le chômage, le sous-emploi, la pauvreté, l'inégalité entre les sexes et la précarisation du travail (BIT, 2014). Cependant, investir dans l'informel, c'est expliquer des enjeux économiques y afférents que seuls les acteurs impliqués

détiennent les motivations. Ces enjeux se traduisent par les perceptions qu'ont les femmes diplômées de l'entrepreneuriat informel. Une catégorie de femmes perçoit l'auto-emploi informel comme une nécessité de survie et une autre le saisit comme une opportunité transitoire vers l'entrepreneuriat formel.

2.2.1- L'auto-entrepreneuriat informel comme une nécessité de survie

Le chômage prolongé rend vulnérables les femmes diplômées. En effet, gagnées de plus en plus par le désespoir, celles qui sont titulaires de BTS/DUT trouvent refuge dans l'emploi informel où elles exercent dans le commerce de rue (vente de vêtements, restauration, service monétique, boutique) ou gèrent de petites unités industrielles dans les marchés de quartier (moulin, "décortiquerie"², fabrication de sacs plastiques). Se mettant individuellement en activité libérale, celles-ci se font accompagner bénévolement souvent par leurs enfants ou des personnes apparentées. Les revenus tirés des ventes leur permettent de subvenir exclusivement aux besoins quotidiens de leurs ménages, en témoignent les propos de G. J, 38 ans, titulaire d'un BTS en secrétariat bilingue, gérante de magasin de vêtements :

J'ai décidé de faire ce travail parce que je suis fatiguée de m'asseoir passivement à la maison. Je veux maintenant me prendre en charge. Au moins avec ce travail, j'ai une occupation journalière. Et puis, ça me rapporte de l'argent. Je peux vivre avec ça sans problème.

D'emblée, pour ces femmes, l'emploi informel est un palliatif pour rompre avec l'inactivité. Le désir d'être quotidiennement occupé à exercer un emploi leur permet d'éviter de tomber dans l'abîme et basculer dans la précarité sociale. C'est généralement un entrepreneuriat de nécessité, motivé par la survie et la débrouillardise (Sirmen, 2018 : 6). Elles y entrent pour être financièrement autonomes. Cette volonté des femmes de sortir de la vulnérabilité rencontre de nombreuses difficultés. Les données de l'enquête montrent que l'occupation anarchique de l'espace public par ces femmes est fréquemment réprimée par les autorités municipales en charge de l'insalubrité. Pourtant, selon ces femmes, la municipalité perçoit annuellement une somme comprise entre 10.000 et 30.000 F CFA (en fonction de l'activité) comme taxe liée à l'occupation du domaine public. Ce fait contradictoire sous-entend une « délégitimation » des activités du secteur informel qui pourtant génèrent plus de 15% des recettes nationales.

² NDLR : « Décortiquerie » désigne sans doute l'activité liée au décorticage des grains (café, arachide, cacao...).

Pour citer cet article : N'DOLY A.C., « Insertion professionnelle des femmes diplômées issues des grandes écoles privées dans l'entrepreneuriat informel à Abidjan (Côte d'Ivoire) », *Annales de l'Université de Bangui*, série A, n° 12, juin 2020, www.credef-ub.org/

2.2.2- L'auto-entrepreneuriat informel, une opportunité transitoire vers l'entrepreneuriat formel

Même si l'emploi informel est faiblement rémunéré, il constitue une situation transitoire vers d'autres projets d'emplois pour certaines femmes enquêtées. Il s'agit des femmes titulaires d'une Licence Pro (29%) et d'un Master/Ingénieur (13%). Les données obtenues à l'issue des enquêtes montrent que ces deux catégories de diplômées sont entrées dans le secteur informel non pas par conviction, mais par contraintes. Plusieurs motifs sont avancés par ces femmes pour justifier leur insertion dans le secteur informel : être indépendant, être leur propre patron, capitaliser leur expérience, gagner de l'argent et faire vivre leur famille ou s'enrichir en attendant mieux (Ouédraogo cité par Simen, 2018 : 8). Les propos d'une enquêtée illustrent cette idée :

Je me débrouille ici avec ce boulot pour avoir un peu d'argent et me projeter dans l'avenir. Avec mon niveau-là, je peux mettre en place une entreprise moderne et être le patron. Sinon à quoi sert de faire ces longues études et puis venir travailler dans des conditions anarchiques ? Donc, à partir du petit, on peut devenir grand. (P. T, 39 ans, Diplômée ès Master en gestion comptable).

Ces discours traduisent le caractère provisoire des activités pratiquées par cette catégorie de femmes. En effet, ayant choisi d'exercer dans l'informel par contrainte, cette catégorie de femmes envisagent de faire carrière dans l'entrepreneuriat en formalisant leurs activités. Leur orientation dans l'entrepreneuriat informel est un choix volontaire mais motivé par le désir de saisir une opportunité d'affaire identifiée (Maloney, 2004 : 1172 et Snyder, 2004 : 178). L'informalité est considérée comme un tremplin pendant le cycle de vie de l'affaire créée, servant à accumuler du capital immatériel (connaissance, compétences) et à tester le marché qui intéresse (Welter et al., 2015). En utilisant leurs compétences professionnelles pour rentabiliser leurs activités, l'emploi informel devient une stratégie de résilience vers l'emploi formel.

2.3- Barrières à l'entrée et stratégies d'insertion des femmes enquêtées dans l'emploi

Contrairement à l'idée répandue selon laquelle, le secteur informel est facile d'accès pour les femmes, des barrières limitent l'entrée dans ledit secteur. Les femmes mettent en place des stratégies pour éviter ces barrières.

2.3.1- Les barrières financières et sociales

D'un point de vue économique, toute initiative entrepreneuriale exige un financement de départ qui doit servir à faire démarrer l'activité. Ce financement représente en quelque sorte le capital

économique qui sert à mettre en place le fonds de commerce (acquisition du loyer, équipement de l'entreprise en outils de production, marketing et publicité, rémunération des employés, etc.). Il est donc d'une utilité certaine pour les femmes.

Dans le cadre de cette étude, l'ensemble des femmes enquêtées n'ont pas de ressources de base pour démarrer leur activité. Aussi, les banques commerciales privées, les institutions de microfinances (IMF) ou établissements financiers publics se déclarent incompétentes pour soutenir financièrement leurs initiatives informelles. Une enquêtée explique cette défaillance en ces termes :

Le financement non. Je n'en disposais pas pour mener mon activité surtout que je venais de terminer mes études. Quelle banque prendrait le risque de financer surtout que je ne suis pas solvable. Voyez-vous, mes parents ont investi dans mes études. C'est trop leur demander encore de me trouver de l'argent pour créer une entreprise ! En principe, avec les fonds sociaux de l'Etat, je ne devrais pas avoir de problèmes, mais les choses se font autrement. (Y. T. H., 32 ans, Titulaire d'un BTS en Secrétariat bureautique, Yopougon-Keneya).

Les obstacles liés au financement de l'entrepreneuriat féminin résultent de l'absence de dispositifs institutionnels en matière d'emploi pour les jeunes. En effet, toutes les politiques de promotion de l'emploi initiées par l'Etat ont une portée holistique. Elles ne sont pas destinées à des catégories de personnes. Du coup, les femmes diplômées ne trouvent pas la nécessité de formuler des demandes de financement surtout qu'il n'y a aucune transparence dans l'allocation des fonds aux demandeurs.

En ce qui concerne les barrières sociales, elles ont trait à la structure des rôles sociaux de genre dans la société. L'idée prédominante à la base de la hiérarchisation sociale entre l'homme et la femme s'explique par des stéréotypes socio-culturels. En effet, comme évoqué plus haut, « le rôle principal de la femme s'est limité à prendre soin de son foyer, de ses enfants et de son époux. Elle était considérée comme la gardienne naturelle des valeurs sacrées et avait comme mission de la transmettre à ses enfants. L'homme quant à lui devait incarner la virilité et la puissance, étant le seul pourvoyeur des revenus de la famille » (Constantinidis et al., 2017 : 46). Sous ce rapport, l'entrepreneuriat est considéré comme un phénomène « masculin » (OECD/UE, 2017 : 12). En considérant l'entrepreneuriat comme un attribut masculin, les femmes, sont victimes d'exclusion et se sentent moins légitimes dans leur démarche d'entreprendre. Ainsi, l'ancrage idéologique du rapport au genre distillé dans la conscience collective ne favorise pas l'entrepreneuriat féminin. Il a une influence sur l'insertion des

femmes sur le marché de l'emploi. Malgré ces difficultés, la volonté d'entreprendre est remarquable chez les femmes enquêtées.

2.3.2- Stratégies d'insertion des femmes diplômées dans l'entrepreneuriat informel

Pour contourner ces barrières, deux stratégies sont déployées par les femmes diplômées pour s'insérer sur le marché de l'emploi informel. D'une part, elles ont recours au réseau familial et d'autre part, elles mobilisent leur capital social individuel.

2.3.2.1- Le recours au réseau familial

Les femmes enquêtées s'appuient sur le lien familial pour obtenir des financements. Considérée comme un cadre naturel de solidarité, la famille est le premier recours des personnes apparentées pour obtenir de l'aide pendant les situations difficiles (Adjamagbo, 1997 : 302). Elle offre une protection à ses membres contre les incertitudes de la vie. Les données d'enquête montrent qu'une diversité de pratiques solidaires contribuent aux financements des activités des femmes diplômées sur le marché de l'emploi. Par exemple, les réseaux de contact au sein de la famille sont des moyens pour négocier auprès des semblables des ressources matérielles et financières comme l'explique cette enquêtée :

Dans mon cas, c'est mon oncle maternel qui a financé mon activité. Il travaille dans une entreprise de la place. Il est même "bien placé". Ma mère est allée le voir pour m'aider, à passer un concours ou me faire recruter dans une entreprise. Mais, il a trouvé que c'était difficile de le faire. En lieu et place, il a proposé à ma maman de l'aide financière pour me permettre de me prendre en charge moi-même. Aujourd'hui, le restaurant que j'ai ouvert ici au quartier, marche bien. Je m'en sors bien. Même si, ce n'est pas ce que je souhaitais faire dans ma vie, ce travail de restauratrice me fait gagner ma vie. C'est l'essentiel ! Après on pourra aller de l'avant. (G. J. K., 41 ans, Titulaire d'une Licence Pro en Communication d'entreprise, Propriétaire de restaurant, Yopougon quartier-Maroc.)

A l'analyse, ce discours fait apparaître l'idée de pratiques solidaires vécues dans les sociétés traditionnelles africaines. Contrairement à Granovetter (1973 : 1371) qui privilégie la force des « liens faibles » dans le processus de recherche d'un emploi, ici, le recours aux « liens forts »³ ont été très déterminants dans le processus d'insertion professionnelle des femmes. Fondés sur la solidarité et l'entraide, les liens familiaux fonctionnent comme une ressource sociale qui participe à l'insertion professionnelle des femmes.

³ La perspective de la force des liens repose sur le principe d'homophilie. Les liens forts caractérisent le cercle social intime des individus aux attributs semblables, alors que des liens faibles caractérisent les relations peu fréquentes et périphériques entre individus différents (Nan Lin, 1995 : 691).

D'un autre point de vue, les parents valorisent leurs enfants diplômées dans une logique de reproduction sociale. Bourdieu et Passeron (1970) théorisent ce concept comme une pratique qui consiste à maintenir la position sociale d'une génération à l'autre par la transmission d'un patrimoine matériel ou immatériel au sein d'une famille. Vecteur de reproduction d'une hiérarchie sociale à l'échelle familiale, l'héritage est une stratégie qui vise à maintenir et à améliorer la position sociale des membres (Jourdain et Naulin, 2011 : 8). Sous ce rapport, Beauchamp cité par Marchand (2005 : 25) souligne l'idée de développement d'un entrepreneuriat familial au sein duquel les parents recrutent dans la famille élargie, le clan, le lignage, le groupe ethnique ou les réseaux d'affinités. Ainsi, en insérant leurs enfants dans leurs propres initiatives entrepreneuriales, les parents ont pour objectif, d'assurer un héritage professionnel. Ayant pris conscience de la nécessité de pérenniser les activités créées par leur parents, cette catégorie de femmes utilisent sa compétence pour rendre plus performantes l'entrepreneuriat familial. C'est par exemple le cas de D. G, 39 ans, titulaire d'un Master en économie et gestion qui explique sa vision managériale de l'activité familiale dont elle a la gérance :

Avec ma compétence en gestion comptabilité, je ferai tout pour faire avancer les choses. Mon père, lui n'a pas eu cette compétence-là. C'est à cause de ça, l'activité demeure moins structurée. Mais, moi, je me donne deux années pour la rendre solide et très compétitive. Mon ambition c'est d'être un grand chef d'entreprise qui va aussi contribuer à l'employabilité des jeunes diplômés.

Ces femmes enquêtées mettent en branle leur connaissance et leur savoir-faire accumulés pendant les années de formation. Leur insertion par l'entrepreneuriat familial constitue une garantie d'accumulation économique et symbolique et de sa transmission aux générations futures.

2.3.2.2- La mobilisation du capital social individuel

Le capital social joue un rôle important dans l'insertion professionnelle des personnes vulnérables. Ce concept est défini par Bourdieu (1980 : 2) comme « l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable plus ou moins institutionnalisé d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance ». Cette définition renvoie à l'ensemble des relations sociales capitalisées par un individu pour négocier une place dans une situation donnée. Il s'apparente à un ensemble de réseaux de relations durables dans lesquels s'insèrent les individus pour solliciter une assistance, un soutien, une aide dans le but d'accéder à une position désirable ou de modifier leur statut social. En général, ces réseaux sont des collectifs au sein desquels s'investissent des acteurs qui poursuivent un but commun ou qui

épousent une même idéologie. L'exemple des associations religieuses ayant contribué à l'insertion professionnelle des femmes diplômées est relaté par une enquêtée :

Bon, mon histoire de travail là, est un peu longue hein... ! Mais comme vous voulez savoir, je vais vous la raconter. Disons que, moi, mes parents sont à la retraite. A la maison, tout le monde est chrétien évangélique. J'ai obtenu mon BTS de technico-commerciale en 2000. A cette époque, il n'y avait pas beaucoup de femmes qui avaient ce diplôme. Donc, il y avait beaucoup de perspectives d'emplois pour être recruté. Et puis, j'ai envoyé mes dossiers partout dans les entreprises de la place, mais en vain [...]. Pendant plus de 5 années, je suis restée au chômage. Il y avait un monsieur qui cherchait quelqu'un pour gérer son maquis, je me suis proposée de le faire. C'est une affaire qui marche bien à Abidjan, surtout à Yopougon ici. J'ai travaillé là-bas pendant trois ans. Un jour, l'idée m'est venue en tête de m'installer à mon propre compte. A l'église, j'ai présenté mon cas au pasteur de l'église afin qu'il prie pour moi de sorte à trouver un financement [...]. Deux semaines plus tard, il appelle pour me remettre une somme de 100000 FCFA. C'est cette somme qui m'a permis de démarrer. Timidement, j'ai commencé cette activité et puis, Dieu merci aujourd'hui mon maquis est devenu grand. Ça attire la clientèle. Aujourd'hui, je me rejoins parce que j'ai le minimum pour vivre. Le seigneur est merveilleux. (B.T.F, 43 ans, Titulaire d'un BTS en gestion commerciale, Propriétaire de maquis-bar, Yopougon-Selmer).

L'appartenance religieuse est utilisée comme un instrument de réseautage par lequel les femmes se valorisent dans le processus de leur insertion professionnelle. Les données d'enquête montrent que les relations sociales mobilisées par ces femmes ont permis de capter des ressources. La sociologie relationnelle présente cette relation construite autour d'« un idéal commun » au sein d'un groupe social (église) comme un réseau de sociabilité. Dans ces réseaux, les comportements individuels sont influencés par la structure des réseaux de relations où tous les individus se trouvent insérés (Bagla-Gökalp, 2000 : 35). Au-delà de son rôle spirituel, l'église est présentée comme un réseau dans lequel se développent des pratiques de solidarité.

3- Discussion

Cette recherche est partie du constat selon lequel l'entrepreneuriat informel constitue une voie d'accès à l'emploi pour les femmes diplômées face aux incertitudes du marché de l'emploi formel. En déconstruisant l'idée d'un secteur d'activités très ouvert et facile d'accès pour toute personne, l'objectif de cette étude est d'analyser les stratégies mobilisées par ces femmes pour s'insérer sur le marché de l'emploi informel. Les résultats obtenus ont été analysés à trois niveaux.

En premier lieu, l'analyse statistique du profil des enquêtées a montré qu'en dépit de leur qualité professionnelle, les femmes enquêtées sont bloquées dans la file d'attente d'un premier emploi. Sous le poids de l'âge et des contraintes familiales, elles s'orientent vers ce secteur qui regorge de nombreuses opportunités d'emplois. Ce résultat diverge avec l'analyse de Bernard et al. (2013) sur l'entrepreneuriat féminin. Leur étude montre que le diplôme seul ne confère pas des

qualités professionnelles à leurs détentrices. Et qu'en plus du diplôme, ces femmes doivent également avoir des ressources cognitives, c'est-à-dire des capacités intellectuelles de concevoir des projets viables pour s'insérer au lieu d'être dans des positions attentistes. Dans le même sens, Demazière (2017) soutient qu'avoir un diplôme ne signifie que l'on a des qualités professionnelles, car c'est la compétence professionnelle d'une personne qui détermine son emploi. Dans ce débat, Maruani (2003) adopte une position neutre en suggérant une approche genrée des politiques d'insertion professionnelle.

En deuxième lieu, l'étude a identifié une représentation différenciée de l'auto-emploi informel chez les enquêtées. Une première catégorie d'enquêtées notamment les femmes de niveau Bac+3 maximum (BTS/DUT et Licence Pro) se représentent l'auto-emploi informel comme une nécessité de survie tendant à mettre un terme à leur situation de chômage. Ce résultat obtenu confirme celui de l'OIT (2018 : 12) sur l'emploi indépendant des femmes diplômées qui assurent leur autonomisation. Quant aux femmes de niveau Bac+5 (Master/Ingénieur), elles considèrent l'emploi informel comme une opportunité d'affaires motivée par un choix. A ce titre, elles y sont, non pas pour demeurer durablement mais pour bifurquer vers l'entrepreneuriat formel. Cette perception a été déjà relevée par Sirmen, (2018) et Smallbone et Welter (2013) pour qui la question de la dynamique transitionnelle des activités informelles vers l'entrepreneuriat formel relève d'un désir de saisir une opportunité d'affaires identifiée. Pour eux, le secteur de l'emploi informel est contre-productif en raison de l'anarchie qui y règne. Il faut ainsi maximiser du profit pour un temps et l'utiliser ensuite pour investir dans l'entrepreneuriat formel.

Enfin, le troisième résultat obtenu porte sur l'identification de deux barrières susceptibles d'entraver l'insertion professionnelle de ces femmes. Il y a le financement de l'activité et les contraintes sociales qui discriminent les femmes dans leur volonté d'entreprendre. Les données d'enquête ont montré que ces deux barrières n'ont pas véritablement influencé l'insertion professionnelle de ces femmes car leur existence a été surmontée par des stratégies de contournement. Ainsi, les femmes détentrices d'un BTS/DUT ont utilisé leur réseau familial pour mettre en œuvre leur activité. Par contre, celles qui ont un diplôme de Master/Ingénieur s'inscrivent dans une logique de reproduction sociale. Cela a été démontré Marchand (2005) à travers l'économie artisanale où préexiste la logique africaine de la solidarité familiale qui maintient les relations sociales dans l'activité.

La deuxième stratégie utilisée par ces femmes est la mobilisation du capital social individuel. Cette stratégie a permis de comprendre l'enjeu que représentent les relations sociales dans les activités économiques. Ce résultat coïncide avec ceux de Cloutier et al, (2019) et Constantinidis et al, (2017) dont les approches, bien que différentes se recentrent autour d'une idée commune ; celle de la mobilisation de réseaux relationnels par les femmes pour accéder à un emploi.

Enfin, l'étude présente quelques limites sur le plan méthodologique. En effet, l'enquête ethnographique bien que pertinente, ne peut prétendre à une généralisation analytique et non statistique des cas d'insertion professionnelle (Yin cité par Van der Yeught et Bergery, 2012 : 189). Dès lors, les résultats obtenus notamment sur les stratégies de contournement des barrières et d'insertion des femmes diplômées peuvent être confrontées à d'autres terrains d'étude comme par exemple l'insertion des femmes dans l'entrepreneuriat social.

CONCLUSION

Cette étude sur l'insertion des femmes diplômées dans l'entrepreneuriat informel a permis de comprendre les stratégies qu'elles mobilisent dans le champ de l'analyse sociologique des réseaux relationnels. Les résultats obtenus ont révélé dans un premier temps qu'une catégorie de ces femmes se représente l'emploi informel comme une nécessité de survie alors qu'une autre y voit comme une transition vers un emploi formel. En passant par le secteur informel pour accéder à un emploi, deux stratégies ont été utilisées par ces femmes : le réseau familial et le capital social individuel. Elles se manifestent par le recours aux aides financières à travers leurs réseaux de contact ou social. Les stratégies mobilisées peuvent servir de modèle pour analyser l'entrepreneuriat informel dans d'autres contextes.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADJAMAGBO, Agnès. 1997, « Les solidarités familiales dans les sociétés d'économie de plantation. Le cas de la région de Sassandra en Côte-d'Ivoire », In PILON Marc, LOCOH Thérèse, VIGNIKIN Emilien et VIMARD Patrice « Ménages et famille en Afrique. Approches des dynamiques contemporaines », Coll. Les études du Ceped n°15, p.301-324
- BAGLA-GÖKALP, Lusin. 2000, « Quelques approches sociologiques de réseaux sociaux », *ASp*, p. 27-30, URL : <http://journals.openedition.org/asp/2118> ; DOI : 10.4000/asp.2118
- BARDIN, Laurence. 2003, *L'analyse de contenu*, Paris, PUF, 296 p.
- BERNARD, Claire, Le MOIGN Caroline et NICOLAÏ, Jean-Paul. 2013, L'entrepreneuriat féminin, Document de travail, n° 06, 117 p.

- BIT. 2014, La transition de l'économie informelle vers l'économie formelle, Conférence internationale du Travail, 103^e session, 87 p.
- BIT. 2017, Tendances mondiales de l'emploi des femmes, Rapport de travail.
- BOURDIEU, Pierre. 1980, Le capital social : notes provisoires, Actes de la recherche en sciences sociales, n°3, p. 2-3.
- BOURDIEU, Pierre et PASSERON, Jean-Claude. 1970, *La Reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Minuit.
- CONSTANTINIDIS, Christina, El ABOUBI, Manal, SALMAN, Noura et CORNET. 2017, « L'entrepreneuriat féminin dans une société en transitions : analyse de trois profils de femmes entrepreneures au Maroc », *Revue internationale P.M.E.*, vol.30, n°s 3-4, p. 37-68.
- CLOUTIER, René, TROTTIER, Claude et LAFORCE, Louise. 1998, « Les projets de vie et l'insertion professionnelle de femmes et d'hommes titulaires d'un baccalauréat », *Recherches féministes*, vol. 11, n°1, p.111-132.
- DEMAZIERE, Didier. 2017, « Les femmes et le chômage », *Sociologies* [En ligne], Théories et recherches, mis en ligne le 21 février 2017, consulté le 15 septembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/5966>.
- DAMAMME, Aurélie. 2011, « La difficile reconnaissance du travail féminin au Maroc : le cas des coopératives d'huile d'Argan », In GUERIN Isabelle, HERSENT Madeleine et FRAISSE Laurent (dir), « Femmes, économie et développement, de la résistance à la justice sociale », édition IRD, pp. 87-106.
- DROY, Isabelle. 1990, *Femmes et développement rural*, Paris, Editions KARTHALA.
- GRANOVETTER, Mark.1973, « The strength of weak ties », *American journal of sociology*, vol. 78, p. 1360-1380.
- JOURDAIN, Anne et NAULIN, Sidonie. 2011, Héritage et transmission dans la sociologie de Pierre Bourdieu, *Idées Economiques et Sociales*, vol. 4, n° 166, p. 6-14.
- KONE, Bassémory. 2018, « Promotion de l'Entrepreneuriat féminin en Côte d'Ivoire : État des lieux et perspectives », *International Journal of Innovation and Applied Studies*, vol. 24, n° 2, p. 633-643.
- LACHAUD, Jean-Pierre. 1997, « Exclusion du marché du travail, inégalité et genre dans les capitales africaines : une méthode nouvelle de mesure ». In : Tiers-Monde, tome 38, n°152, p. 777-799.
- LEMIERE, Séverine, 2013. L'accès à l'emploi des femmes : une question de politiques, Rapport de mission sur l'emploi des femmes, Ministère des Droits des Femmes, 178 p.
- LOGNON, Jean-Louis. 2015, « Conditions de travail dans le secteur informel : Une analyse des barrières à la création d'emplois décents dans l'économie informelle en Côte d'Ivoire », *Revue Perspectives et Sociétés*, vol 6, n° 1, p. 48-70.
- MALONEY, William. 2004, Informality revisited, *World Development*, vol.32, n°7, p.1159-1178.
- MARCHAND, Geneviève. 2005, L'économie informelle au Sénégal. Logique de fonctionnement de quelques entreprises informelles à Saint-louis, Mémoire de Maîtrise en sociologie, Faculté des Sciences Sociales, Université Laval-Québec.

- MARUANI, Margaret. 2000, *Travail et emploi des femmes*, Paris, La Découverte.
- MEN, 2016. Rapport sur la mise en œuvre de la Convention et de la Recommandation concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement, 25p.
- MOGHADAM, Valentine et SENFTOVA, Lucie. 2005, « Mesurer l'autonomisation des femmes : participation et droits dans les domaines civil, politique, social, économique et culturel », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. 2, n° 184, p. 423-449.
- NAN, Lin. 1995, « Les ressources sociales : une théorie du capital social ». In: *Revue française de sociologie*, vol.36, n°4, « Analyses de réseaux et structures relationnelles », p. 685-704
- OCDE/UE. 2017, Note de politique sur l'entrepreneuriat féminin, 32 p.
- OIT, 2018. Autonomisation des femmes qui travaillent dans l'économie informelle, Note d'information, no4, préparée pour la 2^e Réunion de la Commission mondiale sur l'avenir du travail 15-17 février 2018.
- PETITEAU, Jean-Yves et PASQUIER, Elisabeth. 2001, La méthode des itinéraires : récits et parcours, in Grosjean M., Thibaud Jean-Pierre (dir.), *L'espace urbain en méthode*, Marseille, Parenthèses, pp. 63-77.
- PROTEAU, Laurence. 1996, Les grandes tendances de la scolarisation féminine en Côte-d'Ivoire : quelques repères statistiques, La collection « Notes et Travaux », n° 9, ORSTOM, Petit-Bassam.
- STEVANOVIC, Biljana. 2009, « Insertion professionnelle des femmes à la sortie de l'école : exemple de la France », *Recherches féministes*, vol. 22, n° 2, p.125-143.
- SIMEN, Serge-Francis. 2018, Dynamique de l'entrepreneuriat informel au Sénégal : caractéristiques et particularités, AIMS, Juin 2018, Montpellier, France, XXVIIe Conférence Internationale de Management Stratégique, 31p.
- SMALLBONE, David et WELTER, Friederike. 2004, *Entrepreneurship in transition economies : necessity or opportunity driven*, Paper presented at the BabsonCollege-Kaufmann FoundationEntrepreneurship Research Conference, Babson College.
- SNYDER, Karrie Ann. 2004, Routes to the informal economy in New York's East village : crisis, economics and identity, *Sociological Perspectives*, vol.47, n°2, p. 215-40.
- VAN DER YEUGHT Corinne et BERGERY, Line. 2012, « Quelles compétences de l'entrepreneuriat social et solidaire transférer vers la petite entreprise responsable ? », *Revue internationale P.M.E.*, vol. 25 ; n°s 3-4, p.155-194.
- WAPOH, Hilaire. 2013, « Modes d'accès à l'emploi des diplômés en Côte d'Ivoire », In *Economies et Sociétés*, série « Socio-Economie du travail », vol. 5, n° 35, p.691-723.
- WELTER, Friederike, SMALLBONE, David et POBOL Anna. 2015, Entrepreneurial activity in the informal economy : a missing piece of the entrepreneurship jigsaw puzzle, *Entrepreneurship & Regional Development*, Vol.27, n°5-6, p. 292-306.